

Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane -APSS
04 BP 590 Ouagadougou 04 - Burkina Faso Tel: (226) 50 34 66 36 Email: sg@apess.org

Éléments de bilan du soutien public à l'élevage au Sénégal depuis Maputo

Le Sénégal est un peu à part parmi les pays sahéliens. Il est le plus urbanisé de ces Etats, son économie est plus diversifiée et extravertie, il n'est pas enclavé, il ne possède pas de grandes zones désertiques, et il n'est pas exportateur mais importateur de bétail. S'il concentre un grand nombre d'éleveurs mobiles, notamment dans la région du Ferlo, il n'est pas comparable aux grands pays pastoraux que sont le Niger ou le Mali : l'élevage y tient une place importante mais bien moindre dans l'économie. Pourtant selon certains observateurs, il est intéressant d'étudier la dynamique de l'élevage au Sénégal car elle pourrait préfigurer les évolutions de demain dans les autres pays sahéliens. Autre originalité de ce pays : les efforts de l'Etat sénégalais pour le développement de l'agriculture - élevage compris - sont visibles depuis 2003. Selon les chiffres disponibles, la part des dépenses allouées à l'agriculture est croissante au Sénégal depuis Maputo, atteignant presque les 10 %. Si les organisations d'éleveurs du Sénégal saluent ces efforts du gouvernement, ils s'interrogent sur leur pertinence, sur les montants qui ont été consacrés au sous secteur de l'élevage et sur les résultats auxquels ils ont conduits.

Cette note cherche à établir un premier bilan sur les efforts publics dédiés à l'élevage au Sénégal. Elle s'appuie sur la bibliographie existante et sur des entretiens réalisés fin 2013 avec des acteurs sénégalais, en particulier des éleveurs membres d'Apess.

I. Repères sur l'élevage au Sénégal

A. Importance de l'élevage dans l'économie

Un secteur en croissance mais sous pression

Selon le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales -MEPA (2013), l'élevage représente environ 35% de la valeur ajoutée du secteur agricole et 7,5 % du PIB national. Par ailleurs, ce sous-secteur serait en croissance plus rapide que le secteur agricole : 6% par an au cours des dernières années contre moins de 2,7%. L'élevage touche la grande majorité des familles rurales et se retrouve réparti aujourd'hui sur l'ensemble du territoire, notamment à cause de la généralisation de la culture attelée et des pratiques d'épargne sur pied. Les grands troupeaux et le bétail destiné à la vente se concentrent en partie dans le Nord Est du pays (Ferlo). A contre courant de politiques qui encouragent depuis longtemps la sédentarisation, le pastoralisme se maintient comme un mode de production déterminant dans l'offre de viande. Comme dans les autres pays du Sahel, et peut être davantage, il fait face à un nombre croissant d'obstacles, parmi lesquels l'extension des surfaces agricoles, la croissance démographique, les aléas climatiques. Ces obstacles contribuent à la complexification des mouvements des pasteurs, qui connaissent un déplacement progressif vers le sud et empruntent des parcours de plus en plus changeants. Le manque d'infrastructures d'abattage et de conservation compromet l'émergence d'une véritable filière de transformation et perpétue un système centré sur le commerce de bétail sur pied, très ramifié, comprenant de multiples marchés intermédiaires avant les marchés de consommation.

Cheptel en millions (MEPA, 2013)

Au Sénégal, comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, on manque de données fiables et actualisées sur l'élevage. A cela plusieurs raisons parmi lesquelles l'absence d'un recensement national du cheptel, la mobilité des éleveurs et des troupeaux qui rend difficile la comptabilisation, et une réticence culturelle des éleveurs à dévoiler le nombre réel de bêtes qu'ils possèdent.

Les estimations du ministère de l'élevage en 2013 donnent cependant les chiffres suivants, en millions de têtes de bétail.

Ovins	5,7
Caprins	4,9
Bovins	3,4

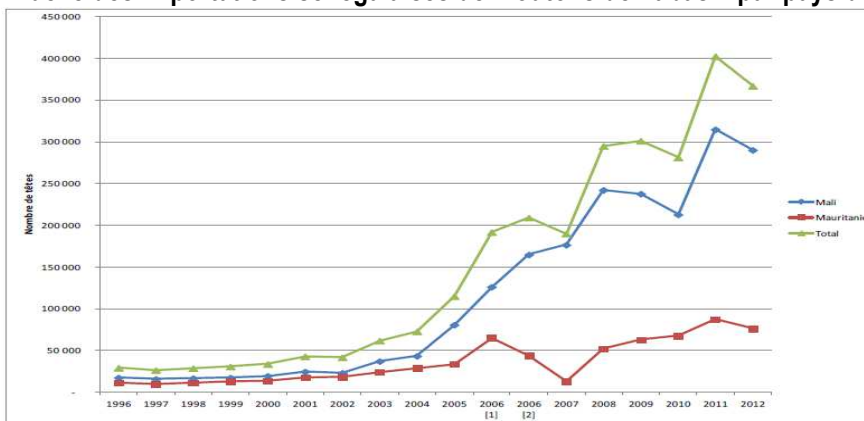
Une demande de viande rouge qui augmente plus vite que l'offre

Le Sénégal a connu le développement d'une classe moyenne urbanisée aux modes de consommation en pleine évolution, au sein desquels les produits animaux prennent une part croissante. L'agglomération de Dakar, qui concentre un quart de la population pèse pour près de la moitié dans la consommation totale de viande rouge du pays. Au moment des fêtes religieuses notamment (Tabaski par exemple), l'offre locale n'est pas en mesure de couvrir la demande qui se tourne alors principalement vers le bétail en provenance du Mali et de Mauritanie. On

estime à 10% la part de la consommation de viande rouge couverte par les importations. Il s'agit en particulier d'une demande en pleine croissance en moutons au moment de la Tabaski. Le dernier rapport du ministère de l'élevage (2013) souligne qu'au vu des volumes concernés, on ne peut plus considérer les importations au moment de la Tabaski comme « un simple appoint ». De 1996 à 2009, il y

a une augmentation pratiquement régulière, avec une évolution vertigineuse observée à partir de l'année 2003 et une hausse remarquable à partir de l'année 2006, au cours de laquelle la barre des 200.000 têtes a été franchie (USAID, 2013). Aussi, le manque d'abattoirs et d'infrastructures de conservation fragilisent la filière.

Évolution annuelle des importations sénégalaises de moutons de Tabaski par pays de provenance



Source : USAID (2013)

Une filière lait qui peine à émerger

Les deux tiers de la consommation de lait sont couverts par les importations de lait en poudre, en provenance d'Europe et en particulier de la France (80%). Elles ont plus que doublé entre 2000 et 2007. Ces importations cassent littéralement les prix locaux : un litre de lait local coûtait 4 à 6 fois plus cher qu'un litre de lait recomposé à base de poudre importée en 2009. Mais ce poids des importations est aussi symptomatique des problèmes structurels de l'offre locale. Deux handicaps majeurs freinent le développement de la filière lait local au Sénégal. En premier lieu le problème de la collecte et la faible maîtrise de la chaîne du froid et des techniques de conservation d'un produit fortement périssable. En second lieu, le défi de l'alimentation du bétail en saison sèche : le manque de fourrage et le coût des compléments alimentaires impactent directement la production laitière qui ralentit voire s'arrête après la saison humide. Le problème de la régularité des approvisionnements, couplé à d'autres difficultés (comme la négociation des prix avec les éleveurs) a eu raison de plusieurs projets importants de collecte et transformation comme celui de Nestlé dans la zone de Dahra ("capitale de l'élevage") dans les années 1990. Malgré cela des signes prometteurs font jour : on voit se multiplier les ateliers artisanaux de transformation de

lait, et des filières périurbaines se développent dans des zones inattendues (ex. de Kolda). Ces signaux attestent du dynamisme des bassins laitiers.

Évolution du nombre de mini laiteries au Sénégal entre 1997 et 2007 (Cirad, 2010)

Année	1997	2007
Nombre d'ateliers artisanaux	5	50

Une filière volaille en plein boom

Confronté dans les années 1990 à une vague d'importations de volaille funeste pour la filière locale en provenance des Pays bas et du Brésil, le Sénégal a connu un retournement de situation spectaculaire en quelques années. Après avoir institué l'interdiction d'importation de la viande de volailles en 2005 pour des raisons sanitaires liées à la grippe aviaire, la filière avicole a connu un important développement et de nombreux investissements publics et privés. La production locale a bien plus que doublé depuis, malgré de nombreuses entorses à l'interdiction (contrebande) et si bien qu'aujourd'hui, l'offre locale couvre la demande, à la fois en viande en et œufs. Cette offre serait pour moitié le fait de l'aviculture familiale et pour l'autre moitié de l'aviculture moderne.

Élevage au Sénégal : quelques chiffres clés (2013)

Part de la population active qui pratique l'élevage	23%
Part de l'agriculture dans le PIB (2009)	15,1%
Part de l'élevage dans le PIB	7,5%
Part de l'élevage dans le PIB agricole	35%
Taux de croissance de l'élevage au cours des dernières années	6%
Part des produits agricoles dans les exportations	20%
Part de la viande importée dans la consommation	10%

Sources : MEPA, RDP, FAO

B. Repères sur le cadre d'intervention publique dans l'élevage au Sénégal

Moments importants dans l'histoire du secteur élevage au Sénégal depuis l'indépendance

- Années 1970 : Grands projets dans le Ferlo : PDESO et Sodesp (projet de commercialisation du bétail suivant une stratification des productions animales par zones : naissance en zone pastorale, réélevage en zone agro-pastorale et embouche en péri urbains).
- Années 1980 : Plans d'ajustement structurel. Réduction des ambitions. Politique des forages.
- Fin des années 1980 : création de réserves sylvo-pastorales (mais parallèlement : déclassement de superficies parfois importantes (Déaly, Boulal, Mbeggé, etc.) au profit des exploitants agricoles).
- Années 90 : Unités pastorales (UP), mises en place par le Papel (Projet d'appui à l'élevage) (UP = ensemble des campements se trouvant à 20 km de rayon d'un forage). Ranchs et fermes modernes. Projets de laiterie industriels (échecs) Nestlé.
- 2004 : LOASP : Reconnaissance du pastoralisme comme une forme de mise en valeur du foncier ; création du MEL (Ministère de l'élevage), questions foncières en suspens
- 2004 à 2008 : NISDEL (Nouvelle Initiative Sectorielle pour le Développement de l'Élevage) : promotion de fermes privées, mise en place des Centre d'impulsion et de modernisation de l'Élevage (CIMEL), création du fonds d'appui à la stabulation (FONSTAB) (2007)
- 2008 : Crise alimentaire, restructuration du MEL, intégration du CDMST : gestion axée sur le résultat (GAR)
- 2009 : Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA)
- 2011 : PNDE (Plan national de développement de l'élevage) (relecture en 2013)
- 2014 : Loi foncière en préparation, code pastoral en discussion

Après l'indépendance : la politique des forages dans le Ferlo illustre l'option pro sédentarisation

Plus qu'ailleurs au Sahel, les autorités et les partenaires au développement du Sénégal ont encouragé les éleveurs mobiles à la sédentarisation. L'aménagement de la zone pastorale la plus importante, le Ferlo, le montre. « Le Ferlo est la zone pastorale traditionnelle qui s'étend sur environ 70 000 km² au Nord du Sénégal. (...) La politique d'hydraulique pastorale a été initiée par l'administration coloniale à partir des années 1950 (Touré, 2010) pour mieux exploiter les ressources fourragères de la zone tout en sédentarisant des éleveurs mobiles et difficiles à contrôler par l'administration. Cet aménagement a profondément restructuré l'espace et les pratiques pastorales des éleveurs, qui se sont progressivement installés près des pâturages désormais « ouverts » toute l'année autour des forages permanents.

nombre de forages motorisés a plus que doublé entre 1990 et 2000 sur l'ensemble du Ferlo. » (Cirad, 2010). Des unités pastorales (espaces de gestion concertée de la zone couverte par un forage) ont été mises en place pour gérer ces aménagements.

Les faits marquants depuis 10 ans en matière de politique de l'élevage au Sénégal

→ La Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale - **LOASP (2004)** : Le Sénégal a adopté en 2004 une Loi d'orientation qui fixe le cadre institutionnel général du secteur agricole. Les objectifs sont les suivants : renforcer la compétitivité de l'agriculture, améliorer la sécurité alimentaire, donner un véritable statut aux agriculteurs, faciliter leurs investissements et sécuriser leurs revenus. Des décrets d'application ont été adoptés concernant la protection sociale, les interprofessions, le système de recherche, les fonds de développement agricole et notamment le fonds d'appui à la stabulation (FONSTAB). Une compagnie d'assurance a été mise en place sous la forme d'un partenariat public-privé entre les assureurs et l'État (CNAAS).

→ La **Nouvelle Initiative Sectorielle pour le Développement de l'Élevage - NISDEL (2004-2008)** : le Ministère de l'Élevage (MEL) est créé en 2004, tandis qu'est lancée la Nouvelle Initiative Sectorielle pour le Développement de l'Élevage (NISDEL). Celle-ci, qui a couvert la période 2004-2008 promouvait les fermes privés et a inauguré les Centre d'impulsion et de modernisation de l'Élevage (CIMEL).

→ La **Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance - GOANA (2008-2012)** : la crise alimentaire provoque un réel sursaut au Sénégal, qui s'exprime dans la mise en place de la GOANA, qui comporte un volet élevage important, en particulier un plan de relance de la filière lait via une campagne d'insémination ambitieuse. Le Programme spécial d'insémination artificielle (PSIA), encore en vigueur en 2013, s'inscrit dans la continuité de cette politique qui cherche

Évolution du nombre de forages dans le Ferlo entre 1980 et 2001



Source : Cirad (2010)

L'État sénégalais a poursuivi cette politique après les deux grandes sécheresses des années 1970 et 1980. Le

à améliorer le rendement des vaches laitières (résultats : 107.000 vaches inséminées, soit 1/5 de l'objectif initial de 500.000 vaches), accompagner l'avènement des ceintures laitières en bordure des villes, mettre en place des instruments de collecte (10 mini laiteries en cours de mise en place). Un Centre national d'amélioration génétique (CNAG) a été mis en place récemment, ayant pour objectif la production et diffusion de semences pour l'amélioration génétique animale.

→ **L'amorce d'une politique de sécurité alimentaire du bétail** : on voit dans les dernières années le lancement de campagnes de constitution de réserves fourragères (fenaïson, cultures fourragères), d'opérations de facilitation d'accès à l'aliment de bétail (subventions, achats groupés, lobbying entre OPE et provendiers), de plans de réponse aux crises alimentaires: opération de sauvegarde du bétail (OSB), des infrastructures de stockage (magasin d'aliments), facilitation accès à l'équipement (motofaucheuse).

→ **Des éléments de politique pastorale** : elle passe principalement par des programmes d'aménagements et de gestion des espaces pastoraux : Projet d'Appui à l'Elevage (PAPEL), Projet de Développement de l'Elevage au Sénégal Oriental et en Haute Casamance (PDESOC), des infrastructures pastorales et de la gestion concertée de

l'espace pastoral par la mise en place d'Unités pastorales (UP) et de Plans d'occupation et d'aménagement du sol (POAS).

→ **Le Plan National de Développement de l'Elevage - PNDE (2011)** : Elaboré en 2011, il a été adapté et approuvé par le nouveau gouvernement en 2013. La vision exprimée est la suivante : « faire de l'Elevage un secteur performant porté vers la satisfaction de la demande nationale en produits et capable de s'ouvrir aux marchés extérieurs grâce à sa compétitivité ». Les axes stratégiques retenus sont les suivants : i) Amélioration de la productivité et de la compétitive des filières, ii) Création d'un environnement favorable au développement des systèmes d'élevage, iii) Amélioration de la mise en marché des produits animaux, iv) Renforcement du cadre institutionnel d'intervention.

→ **Une loi sur la réforme foncière en débat** : un processus de réflexion sur la réforme foncière, qui devait au départ être intégrée dans la LOASP, est actuellement en cours, après avoir subi de nombreux rebondissements. Ce processus est l'occasion d'un débat de fond entre différentes options parfois antagonistes, portées par les OP, les autorités et certains organismes internationaux comme la Banque mondiale. Le foncier pastoral fait partie des points débattus actuellement.

Actions majeures du ministère de l'élevage (MEPA, 2013) en 2012

Opérations spéciales de l'Etat

- *Opération Sauvegarde du Bétail : plus de 20000 tonnes d'aliment bétail distribuées avec une subvention de 50% , pour un coût de 3,955 milliards de F CFA*
- *Cultures fourragères : multiplication de 2 tonnes de semence de niébé fourrager sur 200Ha pour 175 producteurs formés. Une partie des semences produites est rétrocédée pour constitution d'une banque de semences fourragères.*
- *Préparation pour la fête de Tabaski : des concertations et un conseil interministériel ; un niveau de couverture de 85% atteint sur l'objectif visé de 246.000 moutons*

Projets et programmes financés sur budget de l'Etat

- *Programme Spécial d'Insémination Artificielle (PSIA): renforcement du troupeau laitier national et mise en place d'un réseau de collecte-transformation*
- *Protection zoosanitaire (PPRZ) : mise en place d'un système national de surveillance épidémiologique des maladies animales et d'une campagne nationale de vaccination. Amélioration de la sécurité sanitaire des aliments via la formation des agents aux bonnes pratiques d'hygiène*
- *Programme de développement de la filière équine (PRODEFE) : amélioration génétique, identification des chevaux, formation des acteurs*
- *Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB) : promotion de l'investissement grâce à des fonds de : crédit, garantie de l'emprunt et bonification des taux d'intérêt. Déjà 1741 demandes de financement avaient été enregistrées fin 2012.*
- *Projet Centres d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage : centres de démonstrations de pratiques innovantes accueillant rencontres, séminaires et formation.*

Projets et programmes financés sur ressources extérieures

- *Projet de Développement de l'Elevage au Sénégal Oriental et en Haute Casamance : mise en place de 4 unités de gestion de l'espace pastoral, formations et dotations en matériel*
- *Projet de Gestion durable du Bétail Ruminant Endémique: amélioration de la productivité (via la sélection) et de la commercialisation. Harmonisation des politiques et mise en place de mesures incitatives, de modèles de gestion communautaire et d'un système de partage d'information.*

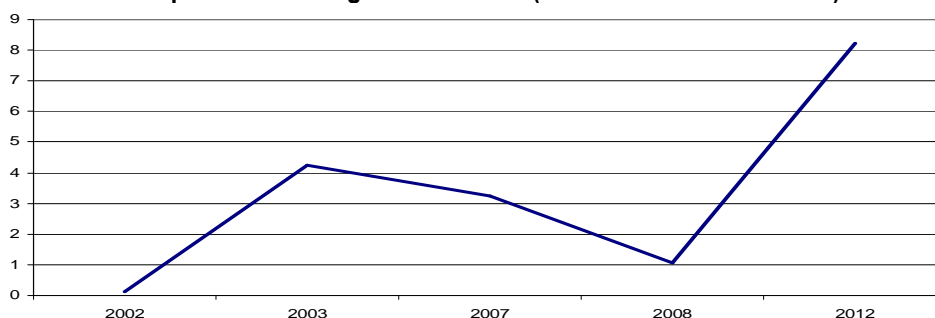
Autres actions réalisées

- *Appui Institutionnel au Ministère de l'Elevage : services déconcentrés (14 véhicules 4x4 double cabines et une quarantaine d'ordinateurs) ; Programme d'appui institutionnel aux services de l'élevage (10 véhicules et 172 motocyclettes) ; PDESOC (treize autres véhicules 4x4 double cabine et 24 motocyclettes).*
- *Adoption d'un plan stratégique de développement durable de la filière avicole accompagnant la ré-autorisation des importations*

Des chocs majeurs et des effets sur l'élevage

Sur la période 2000 à 2012, l'élevage sénégalais a vécu trois chocs majeurs : (i) en 2002 des pluies hors saison en début d'année ont entraîné de fortes mortalités chez les bovins, les petits ruminants et les équins, suivi d'un hivernage très défavorable ; (ii) en 2007 et 2011 un déficit pluviométrique : outre les conséquences sur la disponibilité en aliments et la qualité des parcours, il eut un tarissement précoce des points d'abreuvement temporaires (mares) ; des mortalités de bétail ; un déficit fourrager. L'Etat et ses partenaires techniques et financiers sont intervenus à chaque fois en mettant en place une opération de sauvegarde de bétail (OSB) qui se révélera salutaire.

Valeur des aliments de bétail distribués dans le cadre de l'Opération Sauvegarde du Bétail (en millions de dollars US)



Source : USAID (2013)

Actions prioritaires prévues par le PNDE sur la période 2013-2017

Lutter contre les maladies animales et sécuriser le bétail

- Vacciner 80% des petits ruminants, des chevaux, des bovins et de la volaille contre, respectivement, la peste, la dermatose nodulaire contagieuse et la maladie de Newcastle ;
- Mettre en œuvre le Code pastoral et la stratégie de lutte et de prévention contre le vol de bétail.

Renforcer les infrastructures et équipements d'élevage, de transformation et de commercialisation des produits animaux

- Installer 66 nouveaux forages et 10 mares pastorales et réhabiliter 10 forages nationaux ;
- Construire 768 parcs à vaccination et réhabiliter 199 parcs ;
- Construire 4 marchés à bétail à vocation sous régionale et 10 marchés à bétail nationaux ;
- Construire un abattoir moderne d'envergure nationale, 6 autres abattoirs modernes et 40 aires d'abattage normalisées ;
- Acquérir des équipements et du matériel de production de fourrage, de transformation et de distribution du lait, pour un coût global de 7,5 milliards de F CFA.

Moderniser les pratiques d'élevage

- Filières bétail-viande (bovins et petits ruminants), aviculture (familiale et industrielle) et lait ciblées en priorité, en raison des opportunités énormes qu'elles offrent au niveau, pratiquement, de tous les maillons de la chaîne de valeur ;
- Produire, à l'horizon 2017 : 258 mille tonnes de viande et d'abats, 300 millions de litres de lait et 731 millions d'œufs de consommation ;
- Assurer l'autosuffisance en moutons de Tabaski (1 334 000 têtes en 2017).

II. Le financement de l'élevage au Sénégal

A. L'évolution des dépenses publiques agricoles (élevage compris)

Attention aux chiffres

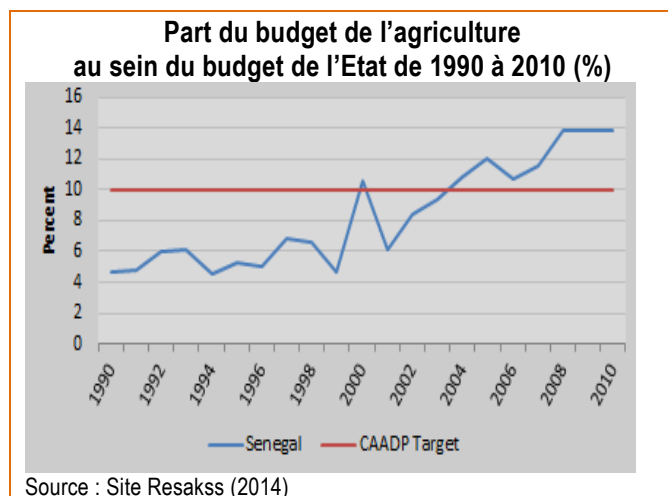
Les informations qui suivent proviennent pour une grande part de la revue des dépenses publiques agricoles (RDP, 2013). Présenté pendant longtemps comme le « champion » de Maputo, il semble que le Sénégal ait été surclassé. La part des dépenses agricoles dans les dépenses totales a été revue à la baisse, notamment après les travaux de la banque mondiale et suite à des contestations des chiffres officiels par la société civile. Le Sénégal est aussi réputé peu transparent sur ses finances publiques. En effet, l'enquête sur le budget ouvert (EBO), réalisée par l'International Budget Partnership (IBP) dans 100 pays, place le Sénégal parmi ceux dont la transparence budgétaire est la plus faible.

Le tableau tiré du site du Resakss est donc à lire avec prudence. On s'accorde à dire aujourd'hui que le Sénégal approche les 10%, et que les dépenses agricoles ont effectivement beaucoup augmenté depuis le début des années 2000.

Des investissements publics relativement élevés dans l'agriculture

Le Sénégal fait partie selon les données officielles des sept pays africains (et des quatre pays ouest-africains) qui ont accordé près de 10% de leurs ressources publiques à l'agriculture en moyenne durant la dernière décennie, conformément à l'engagement pris à Maputo en 2003. « Le

Sénégal n'est pas loin de la cible de Maputo car de 2005 à 2009 la part du budget agricole exécuté par rapport au budget total a fluctué entre 8% et 11%. La part des dépenses dans l'éducation et la santé a parallèlement baissé sur la même période, ce qui montre que des arbitrages financiers ont été effectués en faveur de l'agriculture.



Une tendance à la hausse de l'effort financier public dans l'agriculture sur la longue période

Depuis les années 1990 et selon les données rassemblées par le Resakss, et contrairement aux autres pays sahéliens les dépenses agricoles augmentent à la fois de façon absolue et relative. Les dépenses publiques à l'agriculture auraient triplé entre le début et la fin de la décennie 2000

(Les dépenses publiques agricoles réelles ont augmenté en moyenne de 12,9% par an selon Resakss). « Les dépenses publiques totales, ont très nettement augmenté en valeur entre 2002 et 2009, passant de 13 milliards de francs en 2002 à plus de 146 milliards de francs CFA en 2009. » « Sur budget, les DPA sont passées de 13,2 à 97,5 milliards FCFA entre 2002 et 2009 » (RDP). Cette accélération est pour beaucoup due à la GOANA mais pas uniquement (la tendance précède la Goana). Les dépenses d'intrants occuperaient la moitié de ces dépenses, et celles-ci se concentreraient sur les produits vivriers, contrairement à nombre de pays voisins qui mettent l'accent sur les produits d'exportation.

Des financements provenant en grande part de ressources propres

Selon le Resakss, alors que les autres pays sahéliens sont très largement dépendants de l'aide internationale, le Sénégal financerait ses investissements agricoles à 58% sur ressources propres dans la dernière décennie. Par ailleurs le Sénégal affiche des taux d'exécution budgétaire très élevés sur ressource propres : 90% des dépenses prévues seraient effectivement réalisées entre 2004 et 2011 (Resakss). Cependant le Sénégal reste un pays où la politique agricole apparaît inefficace notamment du fait de l'intervention disparate de très nombreux projets et programmes dans l'agriculture : entre les seules années 2007 et 2009, on en dénombre 175 selon le Resakss.

Quelques points à améliorer selon la RDP

- Des dépenses publiques agricoles trop concentrées sur la production végétale
- Des subventions trop importantes et non pérennes : elles sont la principale composante économique des dépenses, tandis que la recherche et la formation reçoivent une part négligeable. Un poids trop important en particulier des dépenses d'approvisionnement en intrants (64% des dépenses publiques totales consacrées aux productions végétales).
- Un cadre institutionnel trop complexe et instable. (Seul le sous-secteur de l'élevage relève du même ministère depuis 2005). Trop d'institutions chargées du développement agricole.
- Une administration agricole trop centralisée : 18% des dépenses de fonctionnement sont destinés aux directions régionales de l'agriculture.
- Une concentration des dépenses dans les régions du nord et du sud alors que plus de 80% de la population rurale se situe dans le bassin arachidier du centre du pays
- Un retraitement des dépenses de capital a montré que jusqu'à 12% de ces ressources auraient été déclarées à tort et seraient en réalité destinée aux paiements de salaires et à des achats de biens et de services

B. L'évolution des dépenses publiques spécifiques à l'élevage

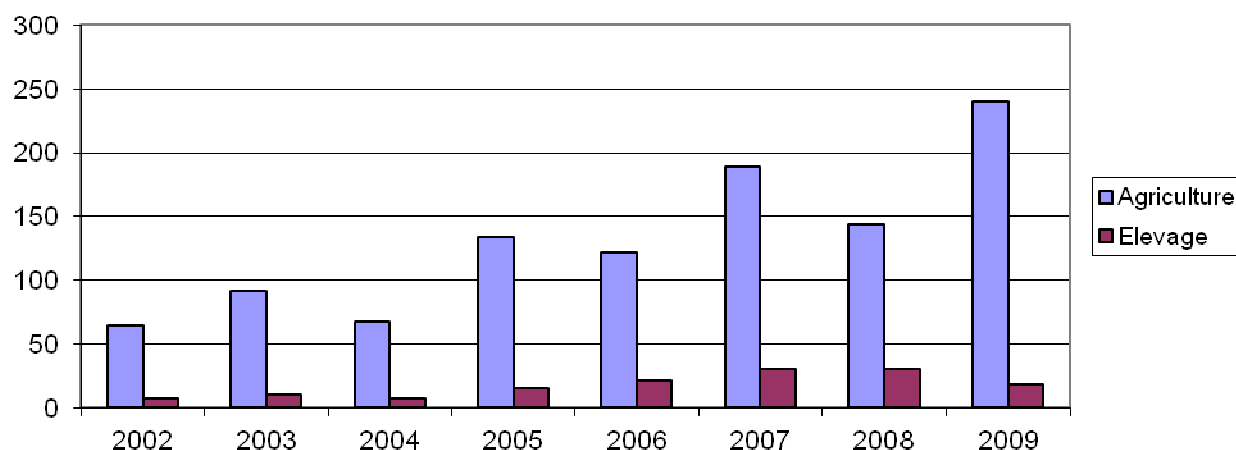
Avertissement : Les éléments suivants sont tirés de la définition des dépenses d'élevage proposées par le Resakss et la Banque mondiale.

Tableau comparatif : parts de l'agriculture et de l'élevage dans la valeur ajoutée et dans les dépenses totales

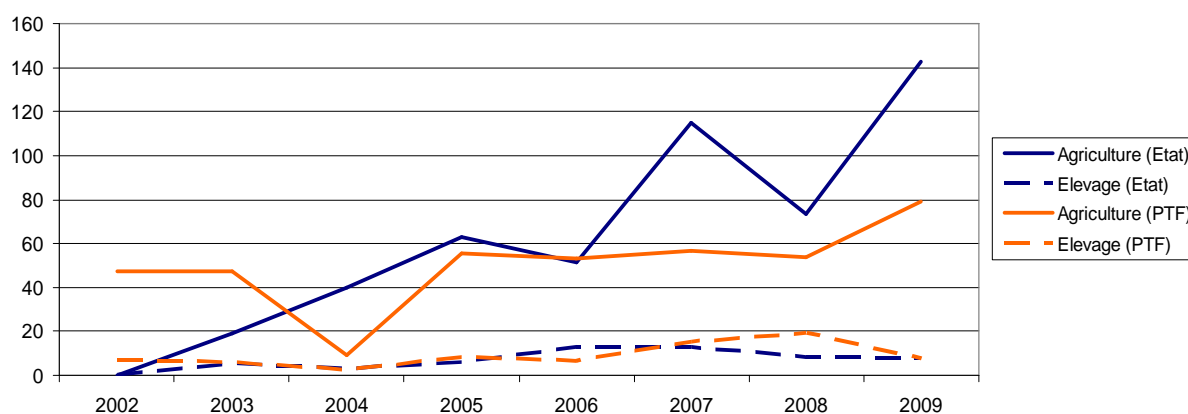
	Part de la valeur ajoutée	Part des dépenses totales 2002 - 2009
L'agriculture de récoltes	53 %	60%
Élevage	31%	9%

Source : Resakss (2013)

Évolution des dépenses publiques agricoles par sous-secteur et par ressources, en millions de USD, 2002- 2009



Source : RDP, BM, 2012



Source : Banque Mondiale, 2012

Les points faibles

- Un sous investissement dans l'élevage : l'élevage représente 31% de la valeur ajoutée agricole mais ne bénéficie spécifiquement que de 9% des dépenses agricoles. La répartition intra-sectorielle des dépenses publiques montre la priorité donnée aux productions végétales : alors que le budget agricole a explosé, celui de l'élevage n'a pas suivi la même tendance
- Un taux d'exécution plus faible que dans l'agriculture : De 2005 à 2010, alors que 94% des dépenses prévues dans l'agriculture ont été effectivement réalisées, seulement 75% l'étaient dans l'élevage.
- L'élevage est marqué par le poids prépondérant des PTF dans le financement des projets.
- La masse salariale représente en moyenne sur l'ensemble des sous-secteurs 10,7% des dépenses totales. Son poids est plus élevé pour l'élevage avec 21,5%.

Les points forts

- Les dépenses d'élevage sont passées de 8 à 16 millions de dollars entre 2000 et 2011.
- La part de l'élevage a augmenté de 8 à 12% entre 2000 et 2011.
- Le poids des infrastructures physiques est bien plus élevé pour l'élevage : 30,2% des dépenses publiques pour l'élevage (40% des dépenses PTF) : les partenaires techniques et financiers (PTF) ont investi principalement dans les services d'approvisionnements en intrants pour le sous-secteur agriculture, et dans les infrastructures physiques pour les autres sous-secteurs.
- La part des investissements dans l'élevage prévus dans le PNIA 2011-2015 sont plutôt à la hausse (légère) : 11%.

C. Autres formes de financement de l'élevage**Le financement des activités d'élevage par le secteur bancaire et la microfinance**

Les activités agricoles (élevage compris) sont généralement peu financées par le secteur bancaire et la microfinance. Cette situation est générale à la sous région et date en particulier du désengagement de l'Etat des

secteurs productifs et des faillites rencontrées par les organismes parapublics. Jusqu'aujourd'hui, le secteur privé tarde à prendre le relais, notamment parce que les activités agricoles sont considérées comme risquées et que les producteurs peinent à offrir des garanties. Le sous-secteur de l'élevage est encore plus délaissé. Les zones pastorales

sont très peu couvertes. Des organisations paysannes telles que la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) ont mis en place des dispositifs d'accès au crédit pour leurs membres, dont la pérennité pose régulièrement problème.

Le financement de l'agriculture via la CNCAS

L'existence d'une banque semi publique tournée vers l'agriculture, et dans laquelle des représentants des agriculteurs siègent au conseil d'administration (les OP étant actionnaires) est une particularité du Sénégal. Si la couverture de l'offre est très inférieure aux besoins et si la situation financière de la CNCAS est parfois délicate, la CNCAS a le mérite de donner un accès au crédit à des taux d'intérêts relativement bas pour la sous région

Le Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB) : un instrument de financement de l'élevage « moderne »

Le fonds de stabulation (Fonstab) a été créé par décret n° 2007-1353 du 6 novembre 2007. Il a pour objet la modernisation et l'intensification des productions animales. A ce titre, il vise la promotion d'investissements structurants dans le secteur de l'élevage, qui soient tournés vers la « modernisation ». Il s'agit d'une ligne de crédit bonifié de 5 points pour le fonds de roulement et 7,5 points pour l'équipement logée à la CNCAS et d'un fonds de garantie couvrant le risque à hauteur de 50%. Selon le Ministère de l'élevage, « (...) le Fonds d'appui à la stabulation (FONSTAB) est mis en place pour financer

aussi bien les investissements que le fonds de roulement liés à la création de ces fermes, avec des acteurs plus professionnalisés. Le FONSTAB s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) et constitue le premier maillon du Fonds National de Développement Agro Sylvo Pastorale (FNDASP). En effet, cette loi dispose, en son article 71, le droit à l'accès des acteurs ruraux aux ressources financières et prévoit, en son article 73, la modernisation des exploitations agricoles, notamment la mise en place d'un fonds d'aide à la modernisation et pour l'installation des jeunes. » D'après le rapport d'activités 2012 du Ministère de l'élevage, le FONSTAB a financé 348 demandes pour un montant total de 1,5 milliard de F CFA en 2012. Le taux de remboursement est cependant très faible (54%).

Mise en place d'une compagnie nationale d'assurances agricoles (CNAAS)

Le Sénégal est un des pays de la sous-région les plus avancés dans la recherche de solutions assurantielles pour lutter contre les risques auxquels agriculteurs et éleveurs de la région sont confrontés. Signalons l'existence d'un projet d'assurance du bétail et d'un protocole de partenariat avec le MEL, qui reste de petite échelle mais qui a vocation à s'étendre.

III. Perceptions des acteurs interrogés

A. Pertinence et impacts des dépenses publiques effectuées

Une politique agricole qui favorise la course aux terres

Les éleveurs interrogés notent un certain volontarisme étatique concernant l'appui au secteur agricole en général. Mais ils ont le sentiment d'être les laissés pour compte de l'effort agricole sénégalais. Ils soulignent la faible part des dépenses spécifiquement consacrées à ce secteur. L'effort manifeste pour l'agriculture au Sénégal renforcerait presque le sentiment d'exclusion dont les éleveurs liés à la tradition sont victimes. D'autre part, le volontarisme qui s'exerce pour la production végétale est perçu comme un

risque pour le secteur de l'élevage dans la mesure où cette orientation accroît la boulimie foncière liée à l'avancée du front agricole au détriment des pâturages, souvent considérées comme « une brousse » appropriable à souhait par d'autres acteurs. Ces derniers sont en général de « nouveaux acteurs » dans le secteur de l'élevage, notamment des investisseurs nationaux en milieu périurbain, ou d'importants investisseurs étrangers reconnus comme acteurs principaux de l'acquisition des terres à grandes échelles (ATGE).

Le vol de bétail, source de malaises profonds

Les éleveurs considèrent le vol de bétail comme un fléau qui constitue actuellement une véritable entrave au développement des activités d'élevage au Sénégal. Ils ont le sentiment que la question n'est pas réellement prise en charge par les autorités : « C'est comme si le voleur de bétail n'est pas un considéré comme un voleur ». Pire, ils ont un sentiment d'injustice : « Celui qui vole un sac de riz on l'enferme pour 3 ans et celui qui vole 100 boeufs on l'enferme pour 3 mois ». Les autorités considèrent que le vol de bétail contribue à l'appauvrissement de la population, du fait d'une perte évaluée à plus de deux (02) milliards de francs CFA par an. Il a fait l'objet d'un article dans la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) promulguée le 18 juin 2004. Pour rappel, La loi a été votée à la quasi-unanimité par l'Assemblée nationale avec une seule modification : l'ajout d'un article sur le vol de bétail. Le décret d'application devait être élaboré deux mois après la promulgation, ce qui n'est toujours pas le cas en février 2014, 10 ans plus-tard !

Appréciation par type de dépenses selon les éleveurs interrogés

Priorités affichées	Éléments de résultats selon les acteurs interrogés
Santé animale	<ul style="list-style-type: none"> - des efforts ont permis d'avoir quelques avancées (le Sénégal a été reconnu indemne de maladie et d'infection de peste bovine, respectivement, en 2003 et 2005, par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale). - mais : faibles taux de couverture vaccinale à l'image de la campagne nationale 2011-2012 (15,36 % pour la peste des petits ruminants, 29,17% pour la peste équine, 32,29% pour la dermatose nodulaire contagieuse bovine et 1,48% pour la maladie de Newcastle (encore largement en deçà de la norme de 80% de taux de couverture vaccinale préconisée par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) pour une maladie donnée). - les éleveurs cherchent leurs propres solutions complémentaires : « on est nos propres docteurs et on pique nous-mêmes ».
Subvention des aliments bétail	<ul style="list-style-type: none"> - initiative saluée mais des efforts sont encore à faire : « l'aliment de bétail, c'est plus près mais ce n'est pas arrivé ! (comme disent les burkinabé ! ». - le ciblage est défaillant et il y'a des fois des malversations « Les intermédiaires posent problème ». - des retards sont souvent notés lors des distributions : « médecin après la mort ».
Amélioration de la productivité et des productions animales	<ul style="list-style-type: none"> - Essentiellement centrée sur l'insémination artificielle, peu accessible aux éleveurs familiaux - Peu d'efforts dans l'amélioration par la transformation « on verse encore du lait en zone sylvo pastorale en saison des pluies » ; « la modernisation de l'élevage n'est pas encore arrivée chez nous (tank solaires, centrales d'achat de lait, camions frigorifiques, etc.) » ; « Nous savons qu'il existe des possibilités d'amélioration qui pourraient être à notre portée comme les tanks solaires, les centrales d'achat de lait, les camions frigorifiques, etc., mais on ne les voit pas ! ».
Aménagements pastoraux	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'amélioration notable. - Dégradation des aménagements existants et il n'y a pas d'installation de nouveaux aménagements pourtant nécessaires.
Recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'investissements conséquents dans la recherche.

Un environnement de plus en plus hostile au pastoralisme

De plus, les efforts réalisés dans l'élevage sont jugés peu efficaces et surtout inadaptés au modèle d'élevage le plus répandu, l'élevage familial lié au pastoralisme. La tendance générale qui est relevée est celle d'un environnement de plus en plus hostile à ce mode de production : le climat est de plus en plus imprévisible, la disponibilité en fourrage aléatoire, le foncier dominé par les agriculteurs, et la mobilité contrainte. Les politiques d'élevage sénégalaises, qui ont été volontaristes dans le passé en matière d'aménagement pastoral par exemple, ont toujours été inspirées par une volonté de réduire la mobilité et de pousser à la sédentarisation.

Un délaissement des éleveurs liés à la tradition, au profit des « nouveaux acteurs »

Les éleveurs interrogés ont le sentiment que l'Etat ne fait pas confiance à l'agriculture liés à la tradition pour relever le défi de la souveraineté alimentaire en approvisionnant

les villes et les villages en produits issus de l'élevage. Pour eux, il y a une nette préférence au soutien des nouveaux acteurs, ce qui se traduit par des appuis orientés vers des actions telles que l'insémination artificielle et la stabulation. Le fonds de stabulation (Fonstab) est un signe révélateur : au regard des éleveurs interrogés, le seul instrument de financement que l'Etat propose aux éleveurs est un instrument qui cherche à les sédentariser. Le Programme spécial d'insémination artificielle (Psia) et la politique laitière ont constitué également des programmes phares du Mel. Ils se fixent des objectifs très volumineux mais sans rapport avec la capacité de collecte et de transformation et les capacités de suivi des vaches inséminées et des veaux qui s'impose. Les acteurs interrogés ne sont pas surpris des piètres résultats de ces initiatives et considèrent ces dépenses comme tout simplement inadaptées aux besoins des éleveurs sénégalais, qu'il s'agisse plutôt d'accompagner dans leur effort de modernisation, en tenant compte de leurs contraintes et de leurs propres vision et logiques.

Vision de l'élevage par les autorités

http://www.elevage.gouv.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=49&Itemid=95

« Le système d'élevage extensif, en tant que mode d'exploitation dominant du bétail, est à l'origine des nombreuses contraintes du secteur de l'élevage, notamment sa faible productivité, son manque de compétitivité et le vol du bétail. Il s'y ajoute que la réduction de l'espace pastoral, du fait de la croissance démographique, est source de conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs. La rationalisation des systèmes modernes de production animale, fondée sur la stabulation permanente ou la semi stabulation des animaux, constitue une solution appropriée. Pour amorcer cette dynamique de modernisation, le Gouvernement a décidé de mettre en place un programme de promotion de fermes privées modernes et de ranchs dont l'objectif est d'accroître la productivité et la compétitivité des différentes filières animales. »

Des signaux positifs : la préservation de la vocation pastorale du ranch de Dolly

L'arrivée d'une nouvelle équipe au gouvernement du Sénégal réveille les espoirs des éleveurs interrogés. L'affaire du ranch de Dolly pourrait marquer un changement de politique. Située au cœur de la zone agro-sylvo-pastorale, cette réserve fourragère a longtemps symbolisé la ressource pastorale de dernier recours convoitée pour les éleveurs. Ces dernières années ont été marquées par de fortes tensions et les éleveurs vivaient dans l'angoisse de voir cette ressource pastorale essentielle absorbée par les appétits fonciers de toutes sortes, du front agricole et de l'agrobusiness. La mise en place d'un projet financé par le FIDA a été l'occasion pour les autorités de réaffirmer fermement la vocation pastorale de cette zone: le président Macky Sall s'est rendu sur les lieux fin 2013 pour rassurer les éleveurs et écouter leur plaidoyer. Ils doivent relever le défi de poursuivre leurs actions d'influence.

Une politique de l'élevage qui apparaît lointaine et centrée sur les villes

Aussi, le secteur de l'élevage a été plus ou moins épargné de l'instabilité institutionnelle qu'ont connue la majorité des ministères liés au développement rural pendant la dernière décennie. Les éleveurs interrogés ont cependant le sentiment que les ressources semblent stagner au niveau des institutions centralisées. La politique d'élevage apparaît lointaine, centralisée et tournée vers un modèle d'intensification périurbain. Pour les éleveurs interrogés,

une bonne politique d'élevage doit se sentir au niveau des services départementaux d'appuis aux éleveurs, ce qui n'a pas été le cas cette dernière décennie..

Ils reconnaissent cependant que beaucoup d'efforts sont faits par la nouvelle équipe gouvernementale, notamment par la Ministre actuelle et son équipe. Les éleveurs doivent saisir cette opportunité soutenue par un Ministre dynamique et très au fait de la défense de leurs cause et intérêts pour améliorer les choses en leur faveur.

B. Causes du sous investissement dans l'élevage familial**Le manque de cohérence et de continuité institutionnelle**

En effet, bien que le Ministère de l'élevage soit caractérisé par une certaine stabilité, les politiques menées de façon globale ont été marquées par la forte empreinte des initiatives présidentielles durant la dernière décennie, mal coordonnées avec les politiques en cours exécutées par les ministères. La RDP relève des discontinuités dans la mise en œuvre des politiques agricoles : (i) des lenteurs dans l'exécution des différentes activités en raison du temps minimum nécessaire pour la prise en charge et la maîtrise des dossiers par les nouveaux responsables ; (ii) des

changements d'approches et de priorités par ces derniers ; et (iii) et des difficultés de coordination à la fois inter- et intra-sectorielles. Plusieurs observateurs mentionnent par ailleurs que le nombre de ministères et d'agences en charge de l'agriculture ou intervenant dans ce secteur est très excessif (le Resakss en recense 14). Enfin, le nombre très élevé de projet et programmes mis en œuvre dans ce secteur, et donc d'intervenants pas toujours coordonnés, renforce la perception des éleveurs interrogés d'une certaine politique agricole et d'élevage brouillonne et l'idée selon laquelle les ressources sont saupoudrées.

Volet élevage de la GOANA : Extrait de la RDP (2014)

« Le volet élevage de la GOANA fournit un exemple symptomatique des conséquences de l'absence d'une programmation des initiatives présidentielles. La GOANA, lancée en 2008, a fixé l'objectif d'autosuffisance en lait et en viande en 2012. Pour y parvenir, un programme national de développement de la filière laitière (Prodelait), couvrant la période 2008-2012, a été élaboré. À mi-chemin, 16% seulement des 500 000 vaches prévues ont été inséminées et 12% de la production additionnelle de lait atteints. Ces résultats décevants ont plusieurs causes. Le financement effectivement mobilisé n'a représenté que 18,8% des 59 milliards FCFA prévus. La capacité de l'État à mobiliser les ressources nécessaires semble avoir été surestimée. Si le programme a comporté trois volets, seules l'acquisition d'animaux et l'insémination artificielle ont retenu l'attention de ses responsables au détriment des autres composantes (production, fourrage, collecte et transformations du lait, la formation et le renforcement des capacités des éleveurs). » (RDP, p.5).

Les lobbys des agroindustriels sont plus forts que les lobbys des agriculteurs/éleveurs familiaux

D'autres hypothèses tendent au contraire à penser que les décisions budgétaires sont hautement déterminées par des intérêts, parfois électoralistes ou clientélistes, des groupes de pression, etc. On peut citer en exemple certaines malversations notées dans les subventions des aliments du bétail ou encore certaines acquisitions de terres par des élites urbaines ou par l'agrobusiness à des fins suspectes de spéculation. Les convoitises longtemps portées sur le ranch de Dolly constituent une référence. Le rapport des

agriculteurs à l'espace les place en position de force face à l'élevage pastoral: l'emprise au sol de l'agriculture est visible et durable. Les agriculteurs se voient reconnaître des droits par une administration dont la logique est sédentaire et dont les agents sont parfois culturellement proches. Au Sénégal, l'appartenance fréquente des défricheurs à la confrérie mouride, disposant de relais puissants dans l'appareil politico-administratif, leur confère en outre un pouvoir important face à des éleveurs moins organisés.

La faiblesse des organisations d'éleveurs

L'entente fait défaut au sein des éleveurs et cela réduit leur capacité à constituer un groupe de pression pouvant peser sur les décisions qui les concernent. Pire, il y a des tiraillements et des divisions qui sont contre productifs. A noter que l'absence d'un cadre de concertation permanent entre les départements ministériels et les organisations de producteurs (OP) du secteur agricole ne favorise pas le rassemblement des mouvements pour peser d'une seule voix sur les questions liées à l'élevage. Si les voix des éleveurs semblent peu prises en compte c'est aussi parce qu'ils sont peu représentés dans les instances de décision, qu'elles soient locales ou nationales. Cette faible représentation des éleveurs renforce ce sentiment d'exclusion.

Des stéréotypes sur les éleveurs

Plus qu'ailleurs, les autorités sénégalaises cultivent une méfiance contre les éleveurs et en particulier contre les pasteurs et populations nomades. Elles sont réputées contemplatives, archaïques, et non tournées vers le

marché, ce qui est clairement contredit par les faits (on leur attribue souvent la responsabilité des conflits avec les agriculteurs et sédentaires). Ensuite, on ne soutient pas en priorité les éleveurs car ils sont supposés riches. Là aussi c'est méconnaître à la fois la grande vulnérabilité des pasteurs et les transformations sociales que connaissent ces populations. Il existe entre les éleveurs d'importantes inégalités de revenus et des situations très contrastées, davantage qu'on ne le pense en général.

Des stéréotypes sur l'élevage

Les modèles d'élevage dont rêvent les dirigeants sont des modèles de production intensifs importés des pays occidentaux, fondés sur l'insémination artificielle, l'amélioration génétique, la stabulation etc. Ils ont été conçus dans des contextes agro climatiques radicalement différents des contextes africains et ne se révèlent pas facilement transposables. Faute d'une compréhension fine des stratégies des éleveurs, et de leurs contraintes, les grands projets calqués sur des success stories occidentales se soldent souvent par de cuisants échecs au Sahel.

Opportunités pour un meilleur soutien au secteur de l'élevage au Sénégal

- **Un contexte de croissance des dépenses allouées à l'agriculture et l'élevage**, en partie sur ressources propres.
- **Une nouvelle équipe au gouvernement qui semble plus ouverte au dialogue avec les éleveurs.** La préservation du ranch de Dolly, proclamée par les autorités fin 2013 en est une preuve. Cet espace pastoral avait longtemps été convoité par des lobbys agricoles.
- **La Cellule de Prévention et de lutte contre le vol de bétail (CLVB).** Sa mise en place en 2012 matérialise la volonté du Gouvernement de faire face au vol de bétail. La CLVB est directement rattachée au cabinet du ministre de l'Elevage et des Productions animales. Elle a pour mission entre autres, de promouvoir l'identification et l'assurance du bétail et de contribuer à la mise en place d'une législation et d'une réglementation appropriées contre le vol de bétail. L'identification du bétail est envisagée dans le cadre de la prévention contre le vol du bétail.
- **L'avant-projet de Code pastoral** et de lutte contre le vol de bétail. L'élaboration en cours de l'avant-projet de code pastoral et lutte contre le vol de bétail se fait selon un processus participatif qui constitue pour les éleveurs une opportunité pour se faire entendre et formuler des propositions pour une bonne prise en compte de la spécificité de l'élevage lié à la tradition. Les questions foncières sont aussi porteuses de menaces : une option pour la privatisation des terres est en discussion, qui pourrait entraîner des risques de concentration de terres, de clôture, et donc la disparition programmée du pastoralisme.
- **Le processus de décentralisation.** Il importe que les éleveurs soient représentés et actifs dans les instances locales, qui sont dotées de prérogatives croissantes. Aujourd'hui, ce sont les agriculteurs qui ont principalement voix au chapitre. Ils sont plus nombreux et mieux représentés, en meilleure posture pour contrôler les espaces.
- **Le Plan Sénégal émergent (PSE) en cours de négociation de financement.** Le PSE constitue aujourd'hui au Sénégal la voie qui trace les priorités et actions jusqu'en 2023, et les projections à l'horizon 2035 avec parmi elles la transformation de la structure de l'économie sénégalaise. Il est en négociation avec la plupart des partenaires financiers publiques et privés du Sénégal. Le 1^{er} des trois piliers est constitué par l'axe Transformation structurelle de l'économie et croissance avec la transformation de l'agriculture (au sens large y compris l'élevage) comme fer de lance pour la transformation de la structure de l'économie sénégalaise. Une occasion pour les éleveurs de se positionner pour influencer sur les choix stratégiques et peser sur sa mise en œuvre.
- **Le FONSTAB** est un instrument de financement de l'élevage qui, dans l'état, apparaît perfectible et mal adapté pour les éleveurs interrogés. Mais des acteurs parlent d'en réorienter le fonctionnement, y compris parmi les autorités. Les éleveurs gagneraient de suivre l'évolution des discussions sur l'avenir de ce fonds et de chercher à en infléchir le fonctionnement dans un sens plus favorable aux besoins.
- **Il existe au Sénégal des embryons de mécanismes assurantiels pour les éleveurs (CNAAS).** Les organisations d'éleveurs sénégalais gagneraient à suivre ces initiatives et à chercher à orienter ces instruments sur les besoins de leurs membres.

- La mise en place d'un cadre de concertation permanent entre les différents Ministères et les organisations des producteurs du secteur agricole, notamment de celui de l'élevage permettra une meilleure compréhension des stratégies des éleveurs et de leurs principales contraintes en vue d'y trouver des solutions plus adaptées et plus efficaces.
- L'élaboration du décret d'application de la Loi d'Orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) promulguée depuis juin 2004 et dont l'application est toujours attendue. Ce décret d'application renforcera la stratégie de lutte contre le vol de bétail engagée par le Ministère des Ressources Animales ces derniers mois.

Quelques documents utiles

Revue diagnostique des dépenses publiques de base dans le secteur agricole, Banque Mondiale, 2012, 155p.

Ce document officiel a été réalisé par la Banque Mondiale en collaboration avec des experts sénégalais.

<http://siteresources.worldbank.org/INTGRD/Resources/Republique-du-Senegal-Revue-Diagnostique-Des-Depenses-Publiques-De-Base-Dans-Le-Secteur-Agricole.pdf>

Rapport d'activités 2012, Ministère de l'élevage et des productions animales, mars 2013, 36p.

Ce rapport présente le MEL et son cadre d'intervention, puis relate ses activités sur 2012 et ses perspectives.

http://www.elevage.gouv.sn/autres/Rapport_Minel_2013.pdf

Note : Plan Sénégal Emergent (PSE) 2014 – 2018, Groupe consultatif, janvier 2014

Document de quatre pages présentant le PSE, sa stratégie de financement, sa mise en œuvre et son suivi.

http://www.gcsenegal.gouv.sn/docs/Resume_PSE.pdf

Documents sur le PSE en vue de la préparation du Groupe Consultatif les 24 et 25 février 2014

Documents autour de la table ronde des bailleurs de fonds ayant eu lieu au siège de la Banque Mondiale.

<http://www.gcsenegal.gouv.sn/Strategies.php>

Atlas de l'élevage au Sénégal, Commerces et territoires, Cirad, 2010

Cet atlas se propose d'illustrer la diversité de l'élevage sénégalais en mettant l'accent sur les filières de commercialisation de la viande et du lait.

<http://hildegarde.univ-paris1.fr/elevage-senegal/>

L'élevage pastoral au Sénégal : entre pression spatiale et mutation commerciale, Mappemonde, 2011

Des chercheurs s'intéressent aux pressions s'exerçant sur l'élevage, ses filières majeures et leurs marchés.

<http://mappemonde.mgm.fr/num31/articles/art11304.html>

<http://mappemonde.mgm.fr/num31/articles/art11304.pdf>

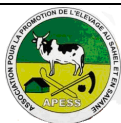
Rapport : Evolution des exportations de bétail malien au Sénégal suite aux récentes crises, APCAM/MSU/USAID, décembre 2013, 43 p.

Deux consultants sénégalais étudient la place du bétail malien dans la chaîne d'approvisionnement nationale.

http://fsq.afre.msu.edu/promisam_II.2/Etude_exportation_b%C3%A9tail_Mali_S%C3%A9n%C3%A9gal_Rapport_final.pdf

Liste des personnes rencontrées

Cellule nationale APESS : Moussa Demba Assette BA, Président ☆ Ousmane Mody BA, Vice-Président, Boulél DIALLO, Vice-Président ☆ Mamadou SOW, Secrétaire Général ☆ Anta BA, Secrétaire Générale-adjointe ☆ Awa DIALLO, Trésorière générale ☆ Mamadou El Hadji ☆ Gala DIA ☆ Mamadou Alassane BAH, Coordinateur CRIPA / Thiès ☆ Aliou IBRAHIM, Secrétaire Exécutif.



APESS

04 BP 590 Ouagadougou 04 – Burkina Faso

Tel : (226) 50 34 66 36

Email: sq@apess.org

Inter-réseaux
Développement rural

Inter-réseaux Développement rural

32 rue le Peletier 75009 Paris France

Tel : (33) 01 42 46 57 13

Email: inter-reseaux@inter-reseaux.org

Travail réalisé par ApeSS avec le soutien technique d'Inter-réseaux Développement rural, et le soutien financier de l'Union Européenne, de la Coopération suisse, de la CEDEAO et de l'UNOPS dans le cadre du Projet de "renforcement des capacités de dialogue, d'influence et de mise en œuvre des politiques régionales agro-pastorales et de sécurité alimentaire et nutritionnelle" piloté par le Hub rural. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la commission européenne, de la CEDEAO ou de la coopération Suisse.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



UNOPS

